

**CALENDRIER DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI – Enseignants
1^{er} degré – Rentrée 2018**

Mercredi 25 janvier 2018	Retour demande de mutations interdiocésaines (date nationale)
Mercredi 31 mai 2018	Commission de l'emploi, étude des documents
Mercredi 31 janvier 2018	Demande de reprise à TC, demande de temps partiel sur autorisation, de temps partiel de droit.
Jedi 1^{er} février 2018	Envoi aux écoles du texte « Mouvement de l'emploi 1er degré » de la procédure pour participer au Mouvement de l'emploi
Vendredi 23 février 2018	Date limite retour des cessations de fonctions (dossiers retraite, disponibilité...) au Rectorat
Vendredi 23 février 2018	Retour des dossiers de mutation à la DDEC.
Samedi 24 février au lundi 12 mars 2018 au matin	Vacances d'hiver
Mercredi 21 mars 2018	Réunion du bureau de l'emploi pour étudier la liste des services à publier.
Vendredi 23 mars 2018	La DDEC envoie par mail la liste des services dans les établissements. Elle est consultable sur le site de la DDEC, dans l'espace réservée des CE et des enseignants.
Vendredi 6 avril 2018	Tous les candidats à une mutation adressent à la DDEC leur fiche de choix de postes et signalent leur démarche auprès des établissements concernés. Les CE accusent réception des candidatures reçues.
Mercredi 28 mars au 13 avril 2018	Ouverture du serveur du Rectorat pour le recueil des vœux des enseignants candidats au mouvement
Mercredi 18 avril 2018	Commission de l'emploi pour les titulaires. Les chefs d'établissement et les enseignants sont avertis des propositions faites par la commission.
Jedi 26 avril au lundi 14 mai 2018 au matin	Vacances de printemps
Vendredi 27 avril 2018	Envoi à La DDEC du justificatif en cas de refus du poste proposé.
Mercredi 2 mai 2018	Retour à la DDEC des accords des chefs d'établissement.
Semaine du 14 mai 2018	La DDEC envoie par mail la liste des services remise à jour. Elle est consultable sur le site de la DDEC, dans l'espace réservée des CE et des enseignants.
24 mai 2018	Les enseignants encore dans le mouvement adressent à la DDEC leur fiche de choix de postes et signalent leur démarche auprès des établissements concernés. Les CE accusent réception des candidatures reçues.
Mercredi 30 mai 2018	Commission de l'emploi pour les titulaires.
Vendredi 8 juin 2018	Envoi à La DDEC du justificatif en cas de refus du poste proposé.
Mercredi 13 juin 2018	Retour à la DDEC des accords des chefs d'établissement.
Mercredi 20 juin 2018	CCMI (Validation des nominations au Rectorat)
Mercredi 11 juillet 2018	CCMI (Validation des nominations au Rectorat)

